

Marché De L'emploi : Des mécanismes d'insertion pas toujours efficaces

Au Cameroun, l'inefficacité des mécanismes déployés par les secteurs public et privé, rend difficile l'accès à un emploi décent.

L'Etat, tout comme le secteur privé, a prévu un certain nombre de mécanismes pour faciliter l'insertion des jeunes sortis des grandes écoles, et même ceux n'ayant pas fait d'études secondaires ou universitaires, dans le tissu socioprofessionnel. L'on peut citer, parmi ceux-ci, les concours d'entrée dans les grandes écoles (ENAM, EMIA, Enset, Enieg, Eniet, ENS, Polytech, Ecoles de police, Ecole des travaux publics, etc.), pour ce qui est du secteur public, et les nombreuses offres d'emploi que les entreprises, tout comme les agences de placement du personnel, publient dans les journaux du pays. A côté de ces mécanismes, il y a plusieurs autres structures comme le Piaasi, le FNE, ou encore le Pajer-U, que l'Etat a mises en place aux fins de permettre aux jeunes de devenir des travailleurs ou des créateurs d'emplois. Au sein des organisations patronales, l'on voit bien que des groupements comme le Gicam (Groupement inter patronal du Cameroun) ne lésinent pas sur les moyens lorsqu'il faut se battre pour insérer les jeunes dans le monde de l'emploi. Autant d'actions qui sont à saluer, car elles ont contribué, au fil des ans, à faciliter l'insertion des jeunes diplômés (et les non diplômés) dans le monde difficile de l'emploi au Cameroun. Sauf que, malgré ces efforts, l'on constate que ces mécanismes semblent dépassés par la forte demande qui, chaque année, continue de croître.

S'agissant des offres d'emploi venant du secteur public, l'on constate, qu'elles ne sont pas toujours gérées dans la transparence. Le dernier concours d'entrée à l'IRIC a fait les choux gras de la presse, à cause d'un problème de liste comportant les noms de personnes qui ne « méritaient » pas d'y figurer, au détriment des candidats ayant passé ledit concours avec brio. Finalement, c'est un décret du président de la République, qui est venu trancher. Tout comme il est parfois arrivé que des candidats ayant suivi leurs noms à la radio se retrouvent, le lendemain, écarté d'une opportunité de travailler, parce que la liste définitive des admis a fait l'objet de tripatouillages. Des cas comme ceux-là sont légions. Quant aux structures telles que le Fonds national de l'emploi (FNE) ou encore le Piaasi et le Pajer-U, des doutes persistent pour ce qui est de leur efficacité en matière d'insertion de la jeunesse dans le tissu socioprofessionnel. Il est par exemple, reproché aux Pajer-U et Piaasi de n'avoir pas toujours eu à financer des projets créateurs de richesses et d'emplois. D'ailleurs, ces deux structures ont aujourd'hui des difficultés à recouvrer l'argent prêté aux jeunes « porteurs de projets ». Quant aux offres issues du secteur privé, celles-ci comportent également quelques faiblesses : forte insistance sur le niveau très élevé d'études, faible transparence dans le processus de recrutement, et parfois faible suivi du processus de recrutement, etc.

Autant de faiblesses qui démontrent que l'Etat, tout comme le secteur privé, devraient certainement revoir leur stratégie d'insertion des jeunes dans le monde de l'emploi. Car, la question qu'il faut se poser est celle de savoir comment on est arrivé à cette situation. Que pourrait-il arriver si des mesures urgentes ne sont pas prises, visant à donner aux millions de jeunes Camerounais de vraies opportunités d'emploi ? Même s'il est vrai que l'Etat, tout comme le secteur privé, fait des efforts en matière d'insertion et de formation des jeunes, beaucoup reste à faire. Car chaque année, ce sont près de 300 000 jeunes qui, selon le ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle, arrivent sur le marché de l'emploi.

 **Le Quotidien
de l'économie**
Joseph Roland Djoté